

Missions de Service Civique auprès des personnes âgées en situation d'isolement social, résidants en établissement ou à domicile.

Exemples, non exhaustifs, de missions de service civique pouvant être développées.

- ✓ Accompagner quotidiennement les personnes âgées au sein de l'institution durant les temps de jeux, balades au parc, au village et au marché, écriture, lecture, théâtre, cinéma...
- ✓ Participer à l'animation de lieux de vie collectifs notamment à travers l'organisation de fêtes, de sorties et lors de temps individuels en soirée.
- ✓ Favoriser les relations et les discussions entre résidents, et stimuler leur mémoire.
- ✓ Proposer un accompagnement individualisé pour les seniors qui le souhaitent (décoration des chambres, atelier bien-être et manucure, soutien à la correspondance).
- ✓ Rencontrer les acteurs du territoire local pour faire connaître l'établissement et trouver des partenaires potentiels pour y organiser des événements.
- ✓ Proposer des tablettes en liaison WIFI aux résidents pour leur permettre de manipuler les outils des nouvelles technologies. Les accompagner à la prise en main de l'outil numérique.
- ✓ Créer des activités interactives numériques à visée ludique, intitulées « C'est quoi une tablette... Skype ?... Un smartphone ? »
- ✓ Accompagner dans l'apprentissage de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (utilisation des tablettes pour appel en visioconférence, internet...) pour une mise en relation à distance avec les familles et autres proches extérieurs à l'établissement.
- ✓ Renforcer l'accueil des familles et des bénévoles dans l'établissement : appui à la préparation des visites et à l'accueil des proches, sensibilisation à l'application des mesures barrières et bonnes pratiques d'hygiène, participation à l'accompagnement des flux entrants et sortants.
- ✓ Accompagner des personnes fragilisées par la situation de crise dans la formalisation et la réalisation de projets individuels ou collectifs.
- ✓ Participer et veiller au bon déroulement d'une activité de prévention (nutrition, activité physique, mémoire,) ou de lien social.
- ✓ Soutenir la réalisation de services à titre individuel ou collectif (participation, aux côtés des professionnels, à l'accompagnement de sorties extérieures, à l'aide à une tâche quotidienne, à l'écoute...)
- ✓ Prévenir la solitude et l'isolement des personnes accompagnées (hôpital, EHPAD, domicile) : en visitant les personnes n'ayant pas ou peu de visites, en animant des ateliers collectifs (culturels, ludiques, artistiques, numériques...) en dehors des temps de soins, en proposant des activités d'accompagnement individuel ou collectif (apprentissage des TIC, aide aux démarches administratives.)